useda
Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne

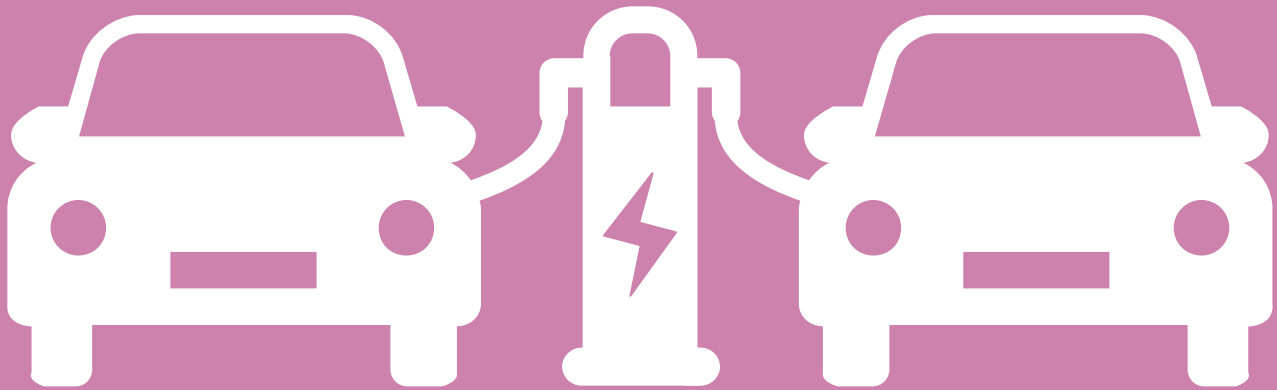
territoire d'énergie AISNE

dirve 02

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

DIRVE02

Déploiement d'une Infrastructure de Recharge publique pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables



Sommaire

2025 en chiffres
p.2

Le réseau DIRVE 02
p.3

Évolution 2025
p.4-5

Répartition des consommations
p.6

Borne : mode d'emploi
p.7

2025 en chiffres

Dans l'Aisne, sur le réseau DIRVE 02 :

47 392

recharges effectuées en 2025
en augmentation de plus de 4 623 recharges, par rapport à 2024.

1 018 MWh

la consommation total en 2025

164 bornes

installées dans tout le département de l'Aisne

2h59

le temps moyen d'une charge en 2025

77 communes

sont équipées d'une ou plusieurs bornes de recharge

5 089 784 km

parcourus, ce qui représente 127 fois le tour de la terre

En France :

326 923

le nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables neufs immatriculés en 2025 et 177 886 voitures électriques d'occasion.

184 141

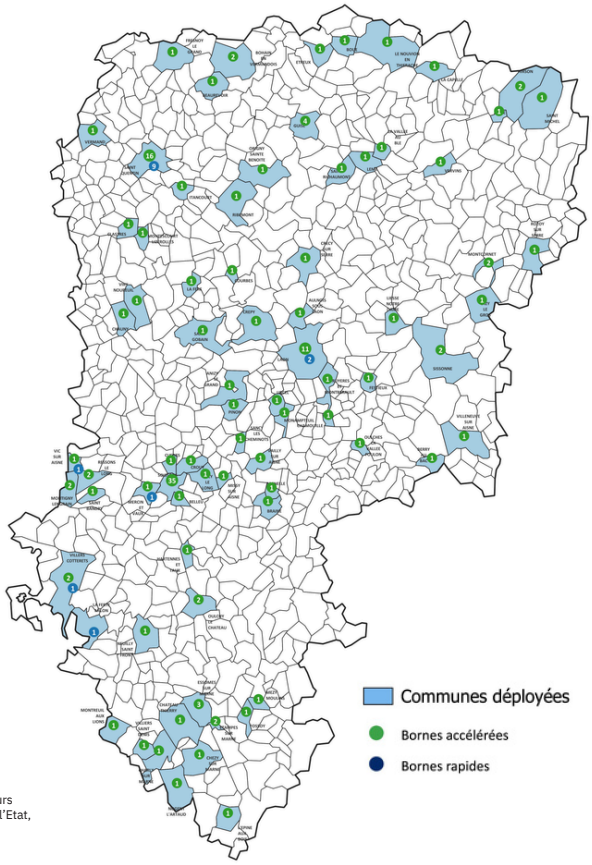
points de recharge en 2025, soit une hausse de 20% en un an*

*Source Avère France

Le réseau DIRVE 02

Le déploiement d'un réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été effectué dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires.

En 2025, le département de l'Aisne comptait 164 bornes (dont 15 bornes rapides) de recharge publiques réparties dans près de 77 communes.



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

Courant 2022, l'USEDA a décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) afin de mieux identifier les besoins futurs et apporter une réponse cohérente et structurée. La réfaction au niveau des raccordements des nouvelles bornes et l'obtention de financement sont conditionnées à l'établissement d'un SDIRVE et de sa validation par le Préfet.

Ce SDIRVE permet de définir les priorités, planifier le déploiement des nouvelles bornes IRVE et le volume de bornes à déployer. Le rapport public qui synthétise la création et le fonctionnement du SDIRVE dans l'Aisne a été validé par la préfecture de l'Aisne en 2023. Il est téléchargeable sur notre site Internet www.useda.fr, rubrique "Publications & documentations".

Les bornes de recharges qui ont été déployées sur l'ensemble du territoire de l'Aisne sont accessibles à toutes les personnes disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

DIRVE 02 propose de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes, leur disponibilité (libre ou en charge) et des modes de paiement différents.

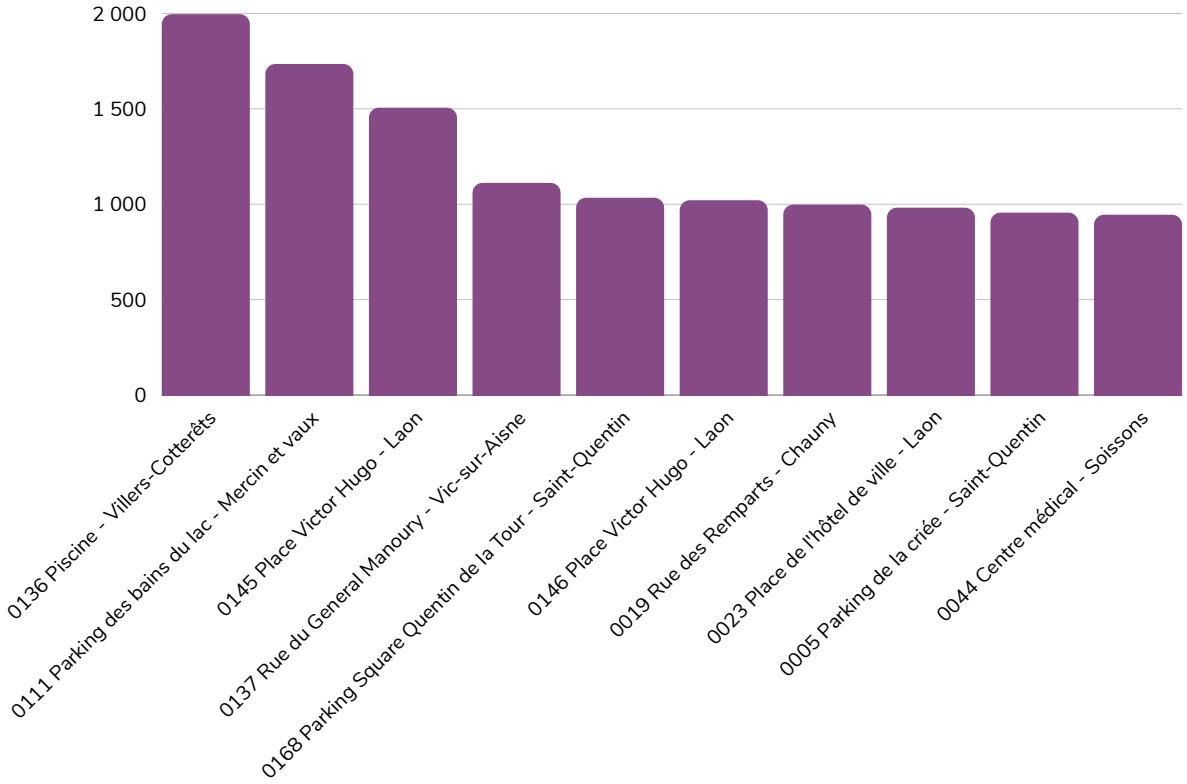
Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.

Evolutions 2025

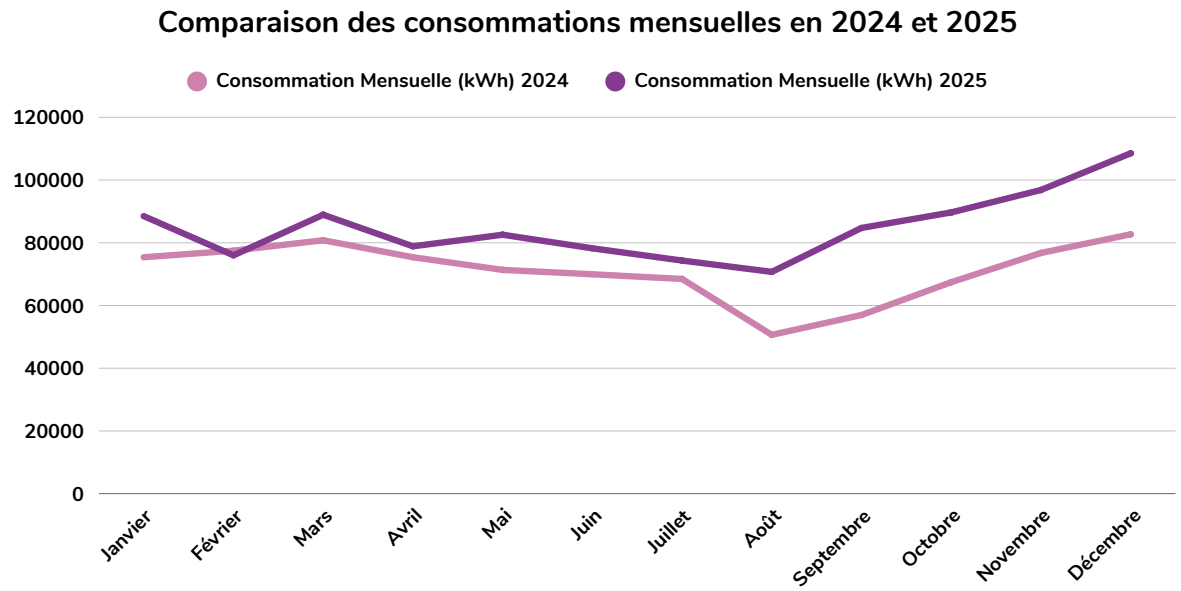
En 2025, il y a eu 42 769 recharges pour 1 018 MWH. Le nombre de recharges a augmenté de près de 10,81 % en 2025 par rapport à 2024.

Les consommations ont augmenté de 19.25% en 2025 par rapport à 2024 s'expliquant en partie par l'augmentation du parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables et aux aides à l'acquisition et la Prime CEE sur les Véhicules.

TOP 10 DES BORNES DE RECHARGE LES PLUS UTILISÉES EN 2025



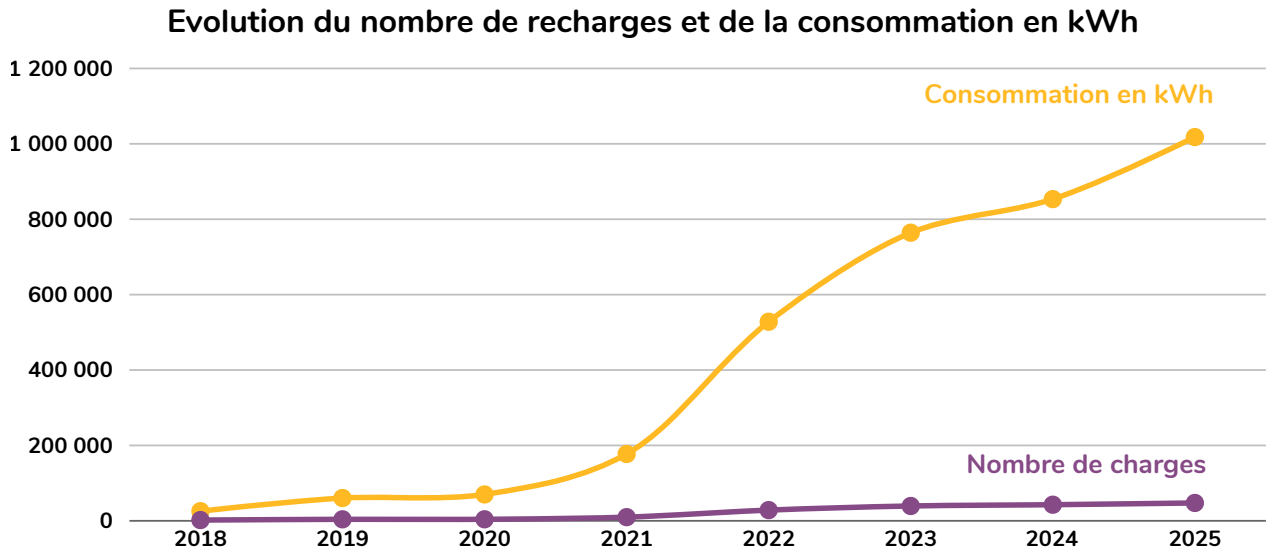
ÉNERGIE (KWH)



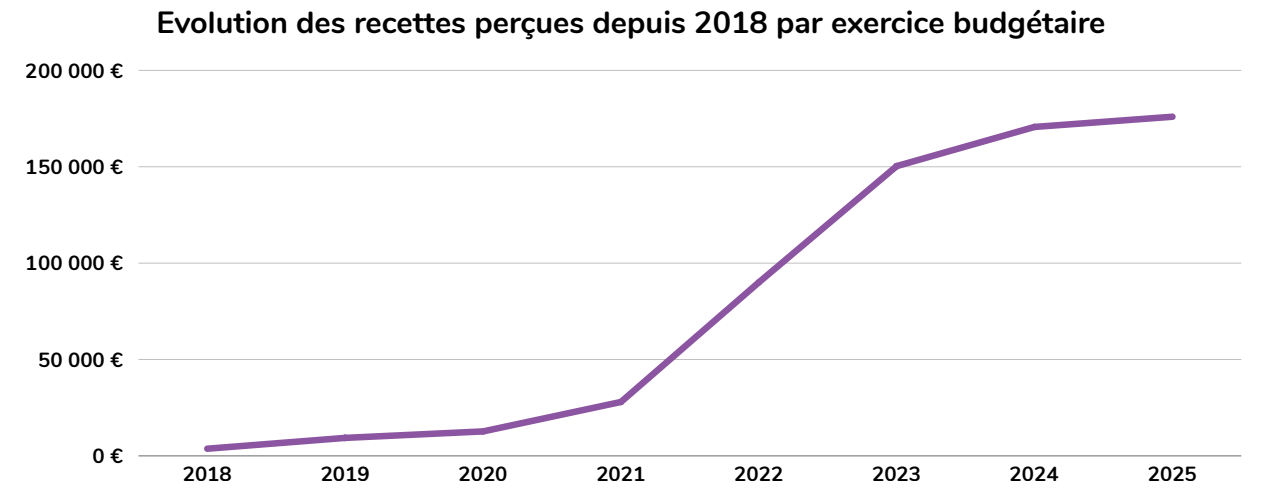
Evolutions 2025

EVOLUTION DEPUIS 2018

Pour l'ensemble du parc IRVE, le taux de recharge est de 2.73%, le taux d'utilisation est de 4.68%, le temps moyen de recharge est de près de 3h pour une recharge moyenne de 21.5 kW.



EVOLUTION DES RECETTES PERCUES DEPUIS 2018



PERSPECTIVES 2026

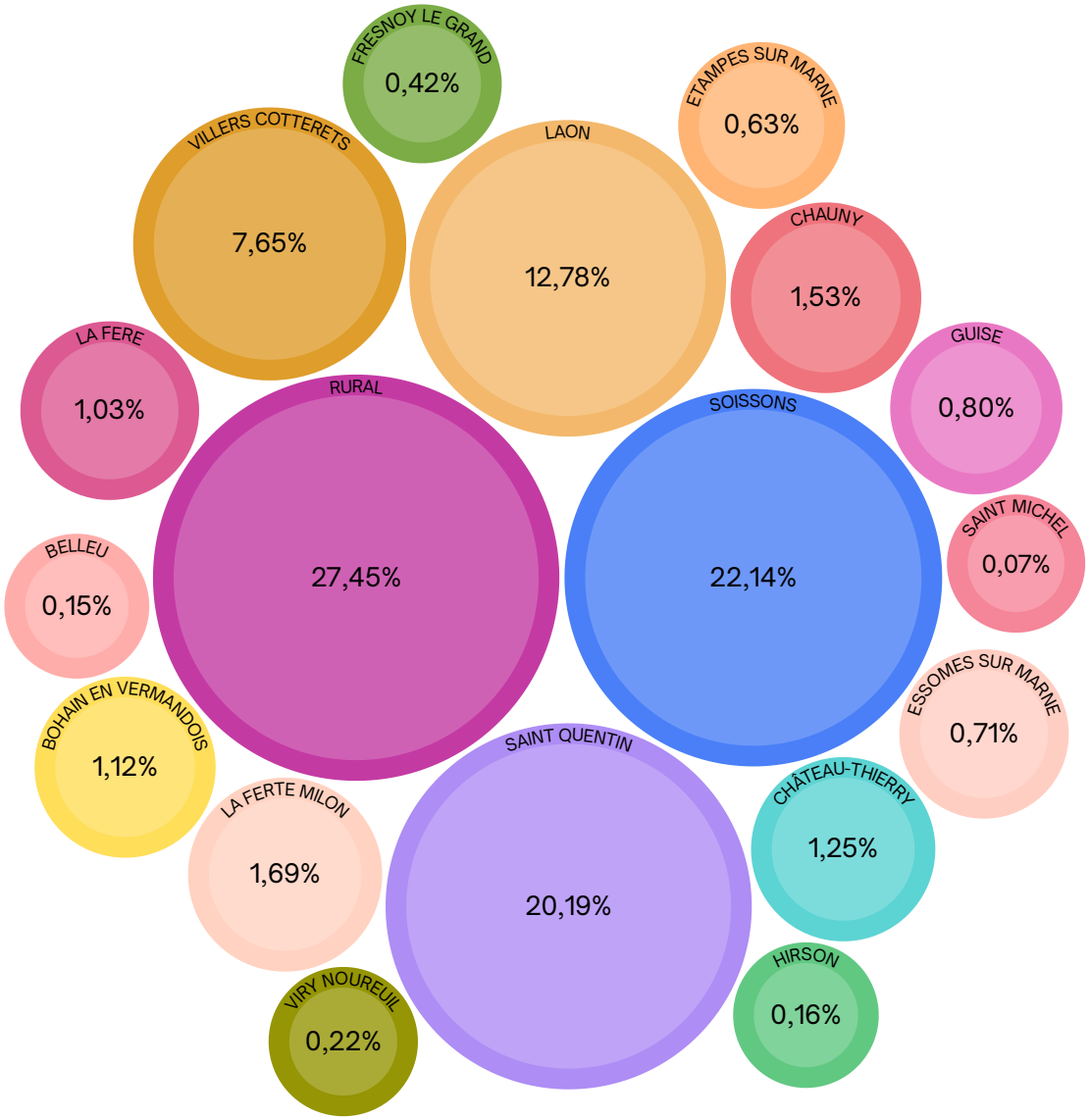
Compte tenu de l'intervention importante du secteur privé en la matière ces deux dernières années en milieu urbain et le long des grands axes de communication, le réseau constitué par l'USEDA fait preuve d'une grande résilience.

Il sera complété à la demande des communes membres.

Par ailleurs, l'attention portée à la maintenance du réseau sera maintenue.

Répartition des consommations

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN %



Les bornes les plus utilisées sont situées dans les communes les plus densément peuplées, notamment à Saint-Quentin, Soissons, Laon, Villers-Cotterêts, Chauny, La Ferté-Milon et Bohain-en-Vermandois. Toutefois, certaines communes plus rurales enregistrent également une fréquentation importante des bornes de recharge, comme Braine, Mercin-et-Vaux, Vailly-sur-Aisne ou Vic-sur-Aisne.

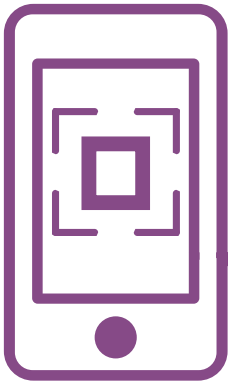
Sur les communes de Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Mercin-et-Vaux et La Ferté-Milon, la majorité des recharges est effectuée sur des bornes rapides, principalement par des usagers en itinérance.

Par ailleurs, les communes rurales représentent près de 28 % des recharges réalisées sur le réseau, malgré le fait que les habitants de ces territoires privilégient généralement la recharge à domicile.

Enfin, Soissons concentre à elle seule 22,14 % des consommations globales, soit 30,52 % des consommations enregistrées dans les communes urbaines. Saint-Quentin représente quant à elle 20,19 % des recharges globales et 27,83 % des recharges en zones urbaines, tandis que Laon totalise 12,78 % des consommations globales et 17,61 % des consommations urbaines.

Borne : mode d'emploi

Comment lancer une charge



1. **Se brancher côté voiture**
2. **S'identifier :**
   Avec le pass (disponible sur electromaps)
   Avec le QR Code, situé sur chaque prise
   Avec un badge itinérance (compatible avec le réseau USEDA)
3. **Sélectionner et choisir la prise**
3. **Se brancher côté borne**

Comment arrêter une charge

Arrêter la charge : En re-flashant le QR Code ou en présentant le badge

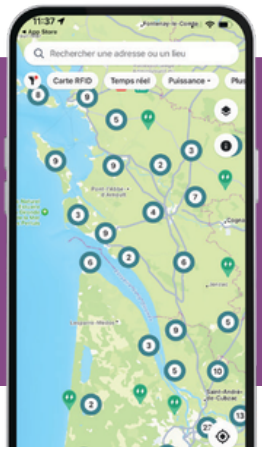
Se débrancher côté borne et côté voiture

Assistance usagers 7j/7 24h/24 : **03 23 29 10 23**

Tarifs et pass

Scannez le QR code pour accéder aux tarifs de cette borne et à l'achat d'un pass Electromaps.

Tarifs applicables avec le pass Electromaps ou paiement à l'acte. Des commissions supplémentaires peuvent s'appliquer en utilisant un badge d'un autre opérateur.



ELECTROMAPS

Profitez des meilleurs tarifs sur le réseau USEDA avec l'application Electromaps.

Scannez le QR code pour télécharger l'application.

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

useda
Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne

territoire d'énergie
AISNE

acteur de la mobilité électrique

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON CEDEX
03 23 27 15 80 - www.useda.fr

facebook.com/useda02 @useda02000